

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC**

N° : R-4239-2023

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Demande d'autorisation d'Hydro-Québec dans ses activités de transport relatives à l'ajout de transformateurs à 120-25 kV au poste de Sainte-Rosalie et au démantèlement du réseau 49 kV

HYDRO-QUÉBEC, dans ses activités de transport d'électricité

Demanderesse

LA COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE -DE-ROUVILLE, ayant sa place d'affaires au 3113 rue Principale, Saint-Jean-Baptiste (Québec), J0L 2B0

Partie intéressée

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussigné, Damien M. Tholomier, Directeur général de la Coopérative Régionale d'Électricité de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, (ci-après la « Partie intéressée »), ayant sa place d'affaires au 3113, rue Principale, à Saint-Jean-Baptiste (Québec) J0L 2B0, district judiciaire de St-Hyacinthe, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis le représentant dûment autorisé de la Partie intéressée;
2. La Partie intéressée, comme son nom l'indique est une coopérative de distribution d'électricité;
3. J'ai pris connaissance de la demande d'intervention datée du 16 novembre 2023;
4. Tous les faits allégués dans ladite demande d'intervention sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ, À MONTREAL,
LE 16 NOVEMBRE 2023

DAMIEN M. THOLOMIER

Serment prêté devant moi, par
visioconférence, ce 16 novembre 2023

Commissaire à l'assermentation pour le
Québec

